

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRO-FORET INTER » en abrégé « AFOR INTER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,  
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO-FORET INTER » en abrégé  
« AFOR INTER »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
CONCEPTION ET GESTION DE PROJET AGRICOLE  
ET FORESTIERS DURABLE  
PRODUCTION ET FOURNITURE DE PLANTS  
FORESTIERS ET FRUITIERS  
DÉLIMITATION  
CARTOGRAPHIE ET DIAGNOSTIC DES  
EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ESPACES FORESTIERS  
ÉTUDES ET CRÉATION DE PARCELLES AGRICOLES  
FORESTIÈRES ET AGROFORESTIÈRES  
GESTION COOPÉRATIVE ET COMMUNAUTAIRES  
D'EXPLOITATIONS  
ET RESSOURCES NATURELLES  
PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M TOURE ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04064 du 14/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51546/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

